

Au moins 15 crèches illégales à Bruxelles

 Ecolo et Groen demandent un cadre réglementaire bruxellois pour l'accueil de l'enfance à la Commission communautaire commune. Cela permettrait d'accueillir les crèches bilingues qui ne se réclament d'aucune des deux Communautés. Il s'agit aussi de trouver une solution définitive pour les 15 crèches qui fonctionnent aujourd'hui à Bruxelles sans agrément de Kind en Gezin ou de l'ONE.

Arnaud Verstraete (Groen) et Alain Maron (Ecolo) ont tous deux interpellé le ministre Smet suite au décès d'un enfant dans une crèche qui

n'était agréée ni par Kind en Gezin, ni par l'ONE. Cet incident a mis en lumière le fait que des crèches sont ouvertes à Bruxelles sans qu'aucun contrôle de qualité ne soit effectué par une instance reconnue avec, malheureusement, les conséquences que l'on connaît. Interrogé, le ministre a ainsi révélé que 15 crèches étaient pour le moment dans cette situation.

En raison d'une absence de législation, la Commission communautaire commune (Cocom) ne peut en effet pas contrôler la qualité, la sécurité ou prendre de sanctions, estime les Verts. ■